

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 11 au 20 Octobre 2024

Sommaire

Météo: Baisse des activités sur le pays

Hydrologie: Lâchers d'eau de Manantali, occasionnant un dépassement de la cote d'alerte à Kidira le 13 octobre 2024 avec un pic de crue de 10,29 m le 14 octobre avant que le niveau ne commence à baisser de nouveau

Situation agricole: Récolte en vert de l'arachide, du maïs, de la pastèque et du niébé dans le Sud et le Centre du pays

Situation pastorale: Dans le Walo, zones pâtures englouties dans les eaux de la crue du fleuve Sénégal et surpâturage dans la zone du Diéri

Situation des marchés: Présence dans les marchés des premières récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé dans les zones sud et centre du pays et en provenance des pays limitrophes.

Cette décade a été marquée par une baisse des activités pluvio orageuses sur l'ensemble du territoire.

Les localités situées au Nord à part Ranérou (les 11 et 16) n'ont connu qu'une journée de pluie (le 16 octobre) avec des quantités faibles comprises entre 26.6mm à Ranérou et 1.6mm à Kébémér. Mais il est à noter le retour des pluies dans la région de Saint Louis après une quinzaine de jours d'accalmie.

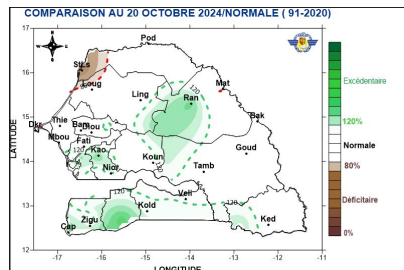
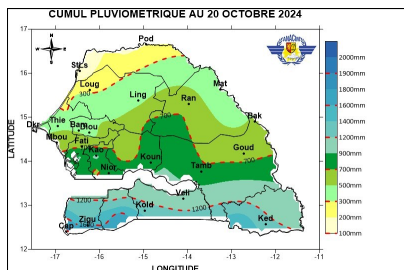
A l'Ouest du pays c'est le département de Mbour qui a enregistré les plus importantes pluies durant la journée du 17 octobre (32.4mm à Mbour, 17.1mm à Thiadiaye). Dans la région de Dakar les cumuls décadaires n'ont pas dépassé 3mm en un jour de pluie.

Au Centre où les récoltes ont commencé pour plusieurs spéculations, des quantités de pluies importantes ont été reçues par endroit en 3 à 4 jours. C'est le cas à Foundiougne avec 117.6mm le 16 octobre.

A l'Est les quantités reçues concernent seulement la région de Kédougou où plusieurs postes ont dépassé 50 mm de cumul décadaire. C'est le cas de Kédougou (104.9 mm), Salémata (68 mm), Fongolimbi (56mm).

Au Sud, on a noté une baisse de la dynamique pluviométrique, malgré des cumuls décadaires importantes surtout dans la région de Ziguinchor. En effet la station de Ziguinchor a eu 193.9mm, Oussouye 90.6mm, 69.8mm à Tendouk.

Le cumul saisonnier est compris entre 132.5mm à Saint Louis et 2000.7mm au Cap Skirring. La comparaison par rapport à la normale montre une situation normale à excédentaire sur la majeure partie du territoire cependant de légères poches de déficit sont notées à Saint Louis et Ogo.



Stations	Cumul au 20 Octobre		Normale 1991-2020
	2024	2023	
Saint Louis	132.5	487.3	214.8
Podor	199.0	294.6	206.4
Matam	348.9	320.0	359.3
Ranérou	682.0	617.9	380.8
Louga	282.7	453.2	271.7
Linguère	451.7	438.6	373.7
Diourbel	413.8	725.2	454.4
Bambey	476.4	616.1	458.0
Thiès	456.8	490.4	377.6
Mbour	600.2	636.9	480.8
Dakar Yoff	393.6	471.4	343.1
Fatick	645.5	654.3	522.0
Kaolack	951.8	683.8	535.9
Kaffrine	656.5	744.6	649.7
Koungheul	805.6	522.9	624.1
Niouro du Rip	858.5	843.2	674.5
Tamba	723.4	644.1	613.9
Goudiry	620.4	528.0	531.6
Bakel	542.2	631.1	503.9
Kédougou	1274.2	1214.9	1028.3
Kolda	1303.3	1116.1	918.6
Sédhiou	1800.9	960.7	918.6
Vélingara	1040.4	856.5	761.4
Ziguinchor	1763.5	1269.0	1165.4
Cap Skirring	2000.7	1689.3	1070.1

Perspectives pour la troisième décade d'Octobre

Au courant de la troisième décade d'octobre, le temps sera stable sur une bonne partie du territoire notamment dans les régions Nord et Centre-nord. Toutefois, une occurrence de pluies faibles est attendue du 23 jusqu'au 25 octobre dans les régions du Sud (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kédougou) et de l'Est (Tambacounda et Bakel) avec des risques de débordements de pluies fines sur le Centre (Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel et Thiès).

Situation hydrologique

Station hydrométrique de Bakel

Le plan d'eau est passé de 896 cm le 10 Octobre à 1076 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 174 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en dessus de 679 cm de son niveau de l'année hydrologique dernière (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 698 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1922-1923), le niveau est inférieur de 234 cm en moyenne (Figure 1).

Nb : Après avoir été atteinte le 24 août et dépassée le 25 août atteignant 10,2 m, la cote d'alerte a une seconde fois été atteinte ce 15 septembre et dépassée entre le 16 et le 18 septembre atteignant 10,32 m avant que le niveau de l'eau ne recommence à baisser en deçà de la cote le 25 septembre. Un troisième dépassement de la cote est intervenu le 26 septembre avec 10,06 m mais le niveau de l'eau est redescendu en deçà de la cote le jour suivant. Un quatrième pic de crue, occasionné par les lâchers d'eau de Manantali, a été observé le 15 octobre 2024 avec 11,66 m avant que le niveau de l'eau commence à baisser peu à peu.

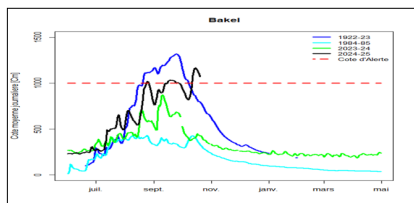


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Station hydrométrique de Matam

Le niveau d'eau est passé de 804 cm le 10 Octobre à 891 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 87 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est supérieur à 454 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 478 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1922-1923), le niveau est inférieur de 68 cm en moyenne (Figure 2).

Nb : Après avoir été atteinte et dépassée les 26 et 27 août (avec 8,05 m et 8,09 m), la cote d'alerte encore été atteinte et dépassée depuis le 12 septembre jusqu'à ce 30 septembre avec 8,69 m. Un deuxième pic de crue de 8,85 m, occasionné par les lâchers de Manantali, s'est ajouté à la crue naturelle depuis le 15 octobre 2024.

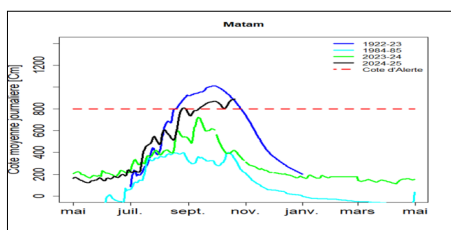


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Station hydrométrique de Podor

Le niveau de l'eau est passé de 549 cm le 10 Octobre à 564 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 15 cm. La comparai-

son du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une hausse de 211 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 388 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1922-1923), le niveau est inférieur de 115 cm en moyenne (Figure 3).

Nb : Après avoir été atteinte et dépassée le 21 septembre (avec 5,01 m), la hauteur d'eau continue de monter atteignant 5,24 m ce 30 septembre. Un deuxième pic de crue de 5,64 m, occasionné par les lâchers de Manantali, s'est ajouté à la crue naturelle depuis le 15 octobre 2024

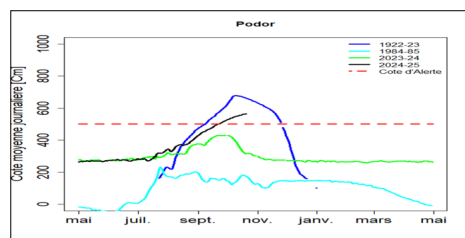


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Fleuve Sénégal à la station de Kidira sur la Falémé

Le niveau de l'eau est passé de 762 cm le 10 Octobre à 662 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 100 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une hausse de 521 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 771 cm en moyenne (Figure 4).

Nb : Les lâchers d'eau de Manantali, ont occasionné un dépassement de la cote d'alerte le 13 octobre 2024 avec un pic de crue de 10,29 m le 14 octobre avant que le niveau ne commence à baisser de nouveau.

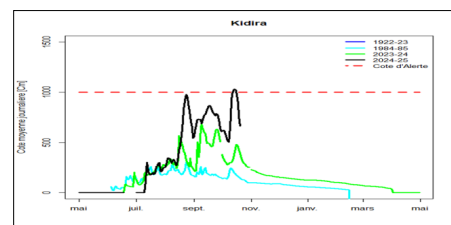


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

Fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Le plan d'eau est passé de 1192 cm le 10 Octobre à 1264 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 75 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est supérieur de 454 cm en moyenne par rapport à son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1983-1984), le niveau est largement supérieur de 966 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1955-1956), le niveau est inférieur de 63 cm en moyenne.

Situation agricole

A Ziguinchor, dans le département de Bignona la première vague de semis du maïs, de l'arachide, de niébé et de la pastèque est au stade de **récolte en vert**, la deuxième vague de semis du maïs, de l'arachide, de niébé et de la pastèque est au stade de maturation, fructification, nouaison. La troisième vague de semis du maïs est au stade épiaison floraison, l'arachide est au stade remplissage des gousses, le riz est en montaison, tallage. La quatrième vague de semis du maïs est au stade floraison, l'arachide en formation des gousses et le riz en tallage.

A Fatick, la première vague de semis du mil est au stade maturité complète, **début récolte**, l'arachide est au stade de **maturité complète**, le maïs est au stade grain-pâteux / vitreux et la pastèque en **maturité, récolte**. La deuxième vague de semis du mil est au stade de **maturité complète**, l'arachide est au stade de **maturité / maturité**.

A Diourbel, la première vague de semis du mil est au stade **maturité complète, récolte en cours** l'arachide est en maturation en cours, le niébé en **maturité complète, fin de récolte**, le maïs est en **maturité, récolte en cours**, la pastèque en pleine fructification et le sésame en fructification et développement des capsules. La deuxième vague de semis du mil est au stade maturité complète, **récolte en cours** et l'arachide est au stade début maturation.

A Kaffrine les cultures se comportent comme suit :

- Le mil est en phase maturation- les récoltes sont en cours
- Le sorgho est en début phase maturation
- Le maïs est en phase maturation-la récolte des épis est en cours
- Le riz pluvial est en phase maturation
- L'arachide est en phase maturation- les récoltes sont en cours pour les variétés hâtives
- Le niébé est en phase maturation- la récolte des gousses est en cours
- Le Sésame est en remplissage des capsules et endébut phase maturation
- La Pastèque est en phase maturation-récolte des fruits pour les

premiers semis.

A Kédougou, Les céréales (fonio, maïs, riz et sorgho) sont aux stades **récolte/séchage, maturité, grainaison/remplissage** et pleine montaison pour les premières vagues de semis ; récolte, début maturité, stade pâteux, floraison/fécondation, montaison/épiaison et tallage pour les deuxièmes et enfin remplissage, épiaison/floraison, montaison/initiation paniculaire et tallage pour les troisièmes vagues. Les cultures d'arachide sont au stades début récolte pour les premières vagues de semis ; début maturité et formation des gousses pour les deuxièmes et enfin remplissage des gousses, floraison/fécondation pour les troisièmes. Et les cultures de coton sont aux stades éclatement des capsules pour les premières vagues de semis ; formation de capsule pour les deuxièmes et enfin floraison pour les troisièmes.

A Thiès : la première vague de semis du mil est en **cours de récolte**, l'arachide en maturation, le niébé est en fin de **récolte** pour les variétés à cycle court et poursuite **récoltes pour** les variétés tardives. Le maïs est en début maturation, le sorgho est en début maturation, le riz en début épiaison et la pastèque **en récolte**.

Matam : Actuellement, on note différents stades phénologiques suivant les spéculations pratiquées et en fonction aussi des périodes de semis. Les céréales sont, principalement, en phase épiaison/floraison pour les premiers semis. L'arachide est au stade de floraison, gynophorisation, remplissage des gousses alors que le niébé est au stade de formation/remplissage des gousses. En ce qui concerne le riz, le stade phénologique constaté est la phase de développement végétatif / tallage avec premier apport d'engrais. Ce retard de démarrage de la campagne rizicole est dû en partie au retard de paiement de crédit de certains producteurs mais aussi le déficit en tracteur dans certaines zones.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette decade est globalement sous contrôle.

Plusieurs spéculations agricoles sont en cours de récolte, stockées ou consommées dans plusieurs localités. Pour limiter les rési-

us de pesticides, les traitements phytosanitaires sont suspendus (sauf pour les Oiseaux Granivores) au niveau des zones en cours de récolte afin d'éviter les intoxications dues à la consommation de produits agricoles contaminés. Toutes fois les prospections se poursuivent sur l'ensemble du territoire national.

Situation pastorale

La Situation des pâturages

Le couvert végétal est bien fourni dans les régions Sud, Sud-est du pays et centre. Moyennement fourni en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans les régions Fatick, Diourbel, et Thiès et peu fourni dans la région de St Louis. Ainsi, la situation alimentaire du bétail cette année est très alarmante du fait de la faible pluviométrie enregistré dans la région St Louis, affectant ainsi le pâturage qui devient jaunâtre voire inexistant dans certains endroits. Certains éleveurs dans les départements de Dagana et de Saint Louis sont déjà partis en transhumance. Dans le Walo, les zones pâtures sont englouties dans les eaux du fait de la montée la crue du fleuve Sénégal. L'essentiel du cheptel est actuellement dans le Diéri entraînant un surpâturage dans la zone.

Abreuvement du bétail

A l'exception des animaux de traction, l'essentiel des animaux du système extensif utilise les mares et marigots pour l'abreuver le bétail, ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux.

Situation zoo-sanitaire

Durant la période du 14 au 20 octobre 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Directeurs régionaux de l'Élevage ont rapporté des suspicions de : pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine ; fièvre aphteuse chez les espèces bovine, ovine et caprine ; dermatose nodulaire contagieuse bovine ; myiases chez les espèces asine, bovine, canine,

Situation pastorale (suite)

caprine, équine et ovine ; piétin chez l'espèce ovine ; gourme équine ; botulisme chez les espèces bovine, ovine et équine ; trypanosomose chez les espèces asine, bovine, caprine, équine et ovine ; dermatophilose chez les espèces bovine et équine ; ecthyma contagieux ; peste des petits ruminants ; distomatose bovine et ovine ; tétanos chez les espèces ovine et équine ; schistosomose ovine ; théilériose bovine ; habronérose ; lymphangite épizootique équine ; mammite chez l'espèce bovine ; entérototoxicité ; fièvre de la vallée du Rift ; clavelée ; fasciolose chez l'espèce bovine ; maladie de Newcastle ; charbon bactérien ; charbon symptomatique ; fièvre hémorragique de Crimée-Congo ; gale chez les lapins ; intoxication alimentaire ; kyste hydatique ; maladie de Gumboro ; parvovirose canine ; péripneumonie contagieuse bovine ; piroplasmose équine ; rage chez l'espèce bovine ; rouget du porc ; variole aviaire.

Au total, trois cent quatre-vingt-treize (393) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés.

Les cinq (05) pathologies dominantes sont :

la pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine pour 122 foyers ;

la fièvre aphteuse chez les espèces bovine et ovine et caprine pour 38 foyers ;

les myiases chez les espèces asine, bovine, canine, caprine, équine et ovine pour 33 foyers ;

la dermatose nodulaire contagieuse bovine pour 33 foyers ;

le piétin pour 21 foyers.

Pour circonscrire les foyers, les mesures suivantes ont été prises : la saisie d'organes impropres à la consommation humaine, l'isolement et le traitement des animaux malades, la vaccination périfocale, le déparasitage, l'antibiothérapie, l'administration d'anti-inflammatoires et la sensibilisation des éleveurs.

Suivi des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s'affaiblissent avec l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente. Les stocks des céréales importées (riz) s'améliorent davantage. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont nettement baissé par rapport aux deux dernières décades laissant place à ceux importés qui sont majoritairement présentés. La présence des premières récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé est notée dans les zones sud et centre du pays et en provenance des pays limitrophes.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **355F CFA/kg** (mil souna), **415 F CFA/kg** (sorgho), **310 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique les variations suivantes : mil (- 10%), sorgho (+9%) et pour le maïs (- 5%). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ 8%), sorgho (+ 22%) et maïs (+11%).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **445 F CFA/kg** est en hausse de **13% et 31%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **425 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **545 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **285 F CFA/kg** (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+20%), pour le riz parfumé (+5%) et une baisse pour le maïs (- 11%). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+27%), riz importé parfumé (+16%) et maïs (+2%).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **885 F CFA** (niébé), **420 F CFA** (arachide coque), **795 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de **17%** (arachide coque), **20%** (arachide décortiquée) et

de **6%** (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses de **19%** pour l'arachide coque, de **4%** pour l'arachide décortiquée. Par contre une hausse de **9%** est notée pour le niébé.

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **500 – 1000** » F CFA/kg (oignon importé), « **600 – 1000** » F CFA/kg (pomme de terre importé), soit des prix moyens respectifs de **740 F CFA/kg**, **835 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de - **14%** (oignon importé) et de - **4%** (pomme de terre importé). La comparaison quinquennale indique des hausses de **18%** (oignon importé) et de **36%** (pomme de terre importé).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **287 500 – 475 500** » F CFA/tête pour les bovins, « **80 000 – 135 000** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **367 355 F CFA**, **113 530 F CFA**, **40 330 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles de (-2%) chez les bovins, de (-3%) chez les ovins et (+1) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des variations de hausse pour les bovins (+ 24%), ovins (+13%) et chez les caprins (+14%).

Les termes de l'échange du bétail par rapport au riz importé ordinaire et à l'année passée, ont baissé de **20%, 22% et 18%** respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins. Ceci est liée à la hausse du prix du riz importé ordinaire.

III – Perspectives : La troisième décade du mois d'octobre 2024 serait marquée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs et les activités de récolte en cours. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs hausses saisonnières. La présence sur le marché des premières récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé va s'améliorer de plus en plus.

Recommandations

- Suivre les informations et les alertes issues de la DGPRES concernant les ondes de crues;
- Préparer les intrants pour les cultures de décrue;
- Suivre les informations météorologiques afin de surveiller la survenue des dernières pluies.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...